



---

Formule d'actualisation : Remplacement des séries d'indices arrêtées par de nouvelles séries

---

---

## AVENANT N°10

---

*Remplacement des séries d'indices contractuelles arrêtées par l'Insee par des séries d'indices équivalentes.*



## Entre

### **La communauté d'agglomération du Gard rhodanien**

Sise, 1717, route d'Avignon 30 200 Bagnols sur Cèze. En tant qu'autorité délégante.

Représentée par son Président Jean Christian REY

D'une part

## Et

**La société dédiée TRANS'GARD RHODANIEN** Société par actions simplifiées, au capital de 30 000€, dont le siège social est situé au 309 avenue François Mitterrand 30 200 BAGNOLS-SUR-CEZE représenté par son Directeur David GARRES

En tant que concessionnaire de la convention d'affermage,

Ci-après désigné « le concessionnaire »

D'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

### **Préambule :**

La formule d'actualisation du contrat à l'article 34.2 de la concession transport comporte des séries d'indices contractuels S et M dont le suivi est assuré par l'Insee.

L'Insee a arrêté le suivi de ces deux séries d'indices fin 2022 et courant 2023. Il convient donc de les remplacer par deux autres séries d'indices équivalentes avec un coefficient de raccordement afin de poursuivre l'actualisation du contrat à partir de l'exercice 2023/2024.

En conséquence, il est arrêté ce qui suit :



## ARTICLE 1 – remplacement des indices S et M séries arrêtées par l'Insee à l'Article 34.2.

L'indice S :

La Série d'origine Id 001565146 : Indice du coût du travail - Salaires et charges - Transport et entreposage (NAF rév. 2 section H) - Base 100 en 2012 a été arrêtée au 4eme trimestre 2018 et remplacée par la série Id 010599842 : Indice du coût du travail - Salaires et charges –

Transport et entreposage (NAF rév, 2 section H) - Base 100 en 2016. Cette dernière a été arrêtée à son tour au 4eme trimestre 2022.

L'Insee propose de remplacer cette série par la série équivalente 010762008 : Indice du coût du travail - Salaires et charges - Transport et entreposage (NAF rév. 2 section H) - Base 100 en 2020.

La valeur moyenne des 4 trimestres de référence de la nouvelle série (trimestres 2018 T1 à T4) s'établissant à 98,3 contre 104,625 pour l'ancienne série, l'indice de raccordement à appliquer aux nouveaux indices ressort à  $104,625/98,3 = 1,0643$ .

**La Série d'origine S Id 001565146 est remplacée par la série Id 010762008 avec le coefficient de raccordement de 1,0643**

L'indice M :

La Série d'origine Id 10535580 : Indice de prix de production de l'industrie française pour l'ensemble des marchés – CPF 33.17 – Réparation et entretien d'autres équipements de transport a été arrêtée en juin 2023.

L'Insee ne préconisant aucune série pour poursuivre celle arrêtée, nous avons opté pour la poursuite d'une série relative à la maintenance des véhicules déjà utilisée dans d'autres convention de DSP transport récentes à savoir la Série Id : 001764110 Indice des prix à la consommation - Base 2015 - Ensemble des ménages - France métropolitaine - Nomenclature Coicop : 07.2.3.0 - Entretien et réparation de véhicules particuliers.

Nous pouvons raccorder les deux indices sur la base des 12 derniers mois d'existence de la série contractuelle (juillet 2022 à juin 2023).



La valeur moyenne des 12 mois de référence de la nouvelle série (de juillet 2022 à juin 2023) s'établissant à 126,563 contre 106,408 pour l'ancienne série, l'indice de raccordement à appliquer aux nouveaux indices ressort à  $106,408/126,563 = 0,8408$

**La Série d'origine M Id 10535580 est remplacée par la série Id 001764110 avec le coefficient de raccordement de 0,8408**

## Article 2 – Dispositions finales

En dehors des modifications énoncées au sein des articles 2 du présent avenant, les autres dispositions de la convention initiale ainsi que celles des avenants précédents, restent applicables.

Fait à Bagnols-sur-Cèze en deux exemplaires originaux, le .....

Pour l'Agglomération du Gard  
rhodanien  
Monsieur Jean Christian REY  
En qualité de Président

Pour la société TRANS'GARD RHODANIEN  
Monsieur David GARRES  
En qualité de Directeur